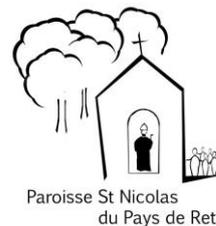




PAROISSE SAINT NICOLAS DU PAYS DE RETZ
29 rue du 18 juillet – VILLERS-COTTERÊTS - tél. : 03 23 96 15 22
paroiss.stnicolasretz@orange.fr
Accueil et permanence: 9 h 30 à 11h 30 chaque matin



Semaine du 23 Novembre au 1^{er} Décembre

| | |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Samedi 23 novembre VILLERS-COTTERÊTS | En l'honneur de la Vierge Marie 18 h 30 Messe |
| Dimanche 24 Novembre VILLERS-COTTERÊTS | CHRIST, ROI DE L'UNIVERS 10 h 30 Messe : Famille MICHEL-HUYGHENS, pour les enfants décédés avant la naissance |
| Lundi 25 | Office du Temps ordinaire |
| Mardi 26 VILLERS-COTTERÊTS | Office du Temps ordinaire 9 h 00 Messe 16 h 00 à 17 h 30 Exposition du Saint Sacrement 18 h 00 Psaumes de décembre |
| Mercredi 27 VILLERS-COTTERÊTS | Office du Temps ordinaire 9 h 00 Messe 10 h 30 Obsèques : Louis WALLÉE |
| Jeudi 28 VILLERS-COTTERÊTS | Office du Temps ordinaire 9 h 00 Messe 16 h 00 à 18 h 00 Exposition du Saint Sacrement 18 h 00 Adoration du Saint Sacrement 19 h 00 Messe |
| Vendredi 29 VILLERS-COTTERÊTS | Office du Temps ordinaire 9 h 00 Messe : 18 h 00 Temps fort « Avent » avec tous les enfants du caté à l'église |
| Samedi 30 VILLERS-COTTERÊTS | Saint André, Apôtre 18 h 30 Messe : Défunts de la famille BARBIER-FORVILLE |
| Dimanche 1^{er} Décembre VILLERS-COTTERÊTS | 1^{er} DIMANCHE DE L'AVENT 10 h 30 Messe : Pierre VABOIS, Familles VABOIS-LAGARDE, Défunts des familles JANEZ et SERCER, Maurice DOUTRELUINGNE Famille GRANET-DE BAERE |

Prions pour nos défunts : Francis DANGER (Coyolles et Haramont)- Louis WALLÉE (Villers-Cotterêts)

informations

- La paroisse recherche des bonnes volontés pour installer la Crèche de l'église à partir du 9 décembre
- **Dimanche 8 décembre : Fête de Saint Nicolas :**
- 9 h 00 Procession en ville depuis la maison paroissiale -
- 10 h 30 Messe à l'église
- suivie du repas partagé à la maison paroissiale
- après-midi récréative

Edito Novembre 2024

Ils sont dans la joie ! (Ap 7, 9-17)

Ils sont dans la joie car ils se tiennent devant le trône de Dieu, et lui rendent un culte jour et nuit dans son temple (v.15). En célébrant tous les saints en ce début du mois de novembre, l'Eglise chante la grande joie de la résurrection.

La célébration des tous les fidèles défunts, le jour après la Toussaint, redynamise notre espérance d'une part en la miséricorde de Dieu et d'autre part, en la vie éternelle.

Ils sont dans la joie car l'Agneau les conduira vers les sources d'eaux vives (v.17). Ainsi, dans ces deux célébrations, l'Eglise professe sa foi en la résurrection bienheureuse et loue la bonté infinie de Dieu qui non seulement agrée l'œuvre de la vie humaine mais aussi la couronne. L'Eglise célèbre son espérance placée en Jésus Christ, mort et ressuscité, en célébrant la fête de ses filles et ses fils qui ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau. Par conséquent, ces deux fêtes nous invitent à lever les yeux et à regarder le ciel avec la joie de l'espérance.

Ils sont dans la joie car ils viennent de la grande épreuve (V.14). La Toussaint et la messe des fidèles défunts, nous exhortent à combattre le combat de la vie avec foi et bonne conscience (1Tm1,18-20). Ainsi, « ce que nous vivons aujourd'hui dans l'espérance, nous le verrons dans la réalité...car, avec Jésus, au-delà du seuil, il y a la vie éternelle qui consiste dans la pleine communion avec Dieu » Pour le pape François, cette plénitude de communion se caractérise par le fait d'être heureux. (Pape François, l'Espérance ne déçoit pas n°21).

Que Marie, Femme de l'espérance, nous soutienne et marche avec nous.

Bon mois de Novembre à chacune et chacun de vous !!!

Père Aimé Victor BAGALA

- - - - -

A partir de l'année liturgique prochaine (1^{er} décembre 2024),

voici le montant du casuel recommandé par le diocèse :

- Pour le baptême : entre 75 € et 150 €
- Pour le mariage : entre 200 € et 400 €
- Pour les obsèques : entre 150 € et 400 €
- Pour une messe : 18 €

Chacun donne selon ses possibilités.

- - - - -

En novembre, le Pape François nous invite à prier :

«Prions pour que tous les parents qui pleurent la mort d'un fils ou d'une fille trouvent un soutien au sein de la communauté et obtiennent de l'Esprit consolateur la paix du cœur.